

Éléments de méthodologie pour le commentaire d'arrêt :

- **Pendant la lecture de l'arrêt, il faut se poser plusieurs questions afin de décortiquer l'arrêt**
 - Quels sont les éléments importants de l'arrêt ?
 - Pourquoi le juge ne mentionne-t-il pas tel ou tel élément ?
 - Pourquoi le juge écarte-t-il tel élément ?
- **Les éléments à commenter à la suite de ces questionnements**
 - Les non-dits, non-écrits : il faut commenter l'implicite.
 - L'argument qui mène à cette solution : un autre argument ou la prise en compte d'autres éléments auraient pu aboutir à une autre solution.
- **La question de droit (fiche d'arrêt)**
 - Il ne faut pas qualifier des faits qui ne sont pas qualifiés par le juge
 - Ex : si la question porte sur la qualification de la mission de service public alors vous ne pouvez pas faire apparaître cette mention dans la question de droit.
 - Toutes les questions de droit doivent apparaître dans votre fiche d'arrêt. Vous pouvez écarter le traitement d'une des questions de droit dans votre annonce de plan.
- **La construction du plan du commentaire d'arrêt**
 - Il doit être centré sur les éléments essentiels de l'arrêt.
 - Faire apparaître le raisonnement du juge.
 - Introduire des adjectifs et/ou des adverbes / des noms pour apporter une analyse critique du raisonnement du juge dans votre commentaire.
- **La méthode de rédaction du commentaire d'arrêt (les sous-parties)**
 - Faire un petit rappel des faits.
 - Rappeler le raisonnement du juge que vous comptez commenter. (CITER L'ARRET)
 - Commenter le raisonnement du juge.
 - Ne pas réciter son cours.
 - Ne pas citer des jurisprudences qui n'ont pas de rapport avec l'arrêt.
- **Commenter le raisonnement du juge**
 - Replacer la décision au sein de la matière : ce raisonnement est-il nouveau ? Qu'apporte-il ? Contredit-il les précédents ? Est-ce un revirement de jurisprudence ?
 - Contextualiser cette décision : à l'aide des faits, du contexte législatif et réglementaire si nécessaire, du contexte jurisprudentiel. Il faut expliquer en quoi ce contexte peut expliquer le raisonnement ou le sens de la décision.
 - Apprécier l'argumentation du juge, même dans sa forme : est-elle laconique ou étayée ? etc...
 - Il ne s'agit pas de contester les arguments ou le sens de la décision mais d'adopter une attitude critique. Demandez-vous si une autre réponse aurait pu être possible.
- **Il n'y a pas toujours de solution nouvelle dans un arrêt même s'il vous est soumis pour l'exercice du commentaire.**
 - Il peut s'agir d'une confirmation d'une décision antérieure (il est donc essentiel de le préciser).
 - Il peut s'agir d'une précision marginale.
 - Aidez-vous de la formation de jugement pour avoir une idée de l'importance de l'arrêt.
- **Le commentaire d'arrêt n'est pas une dissertation.**

Point de méthodologie : structure d'une partie et sous-partie

- **I) Titre qualifié (faisant état d'une critique/appréciation du raisonnement du juge)**

ex : I) La compétence du JA délimitée par l'exigence de deux conditions cumulatives

A) La nécessaire qualification préalable de l'exercice d'une mission de service public

B) L'exigence supplémentaire d'un dommage né de l'exercice même d'une PPP

Commentaire sur l'exemple :

> Vos titres doivent refléter le raisonnement du juge, et doivent en grande partie coller à l'arrêt. Les éléments en vert ici, font état du raisonnement du juge et des éléments essentiels à commenter au sein de l'arrêt.

> Pour ne pas faire des titres trop longs, les titres ne mentionnent pas tous les éléments. Dans l'exemple, il n'est pas fait mention des conditions dans lesquelles se posent la question de la compétence du JA. En effet, cette question de droit ne se pose que parce qu'il est question d'un dommage causé par une personne morale de droit privé. Il faut donc bien prendre le soin de le mentionner tant dans l'annonce de plan que dans l'annonce du I) et au sein du A) et du B). C'est essentiel.

> Par ailleurs, vos titres doivent être cohérents avec la substance de votre sous-partie ou partie. Ici, par exemple, l'idée générale avancée est que la compétence du JA est délimitée, il faut donc prouver cette délimitation tout au long du I) et expliquer pourquoi il s'agit d'une délimitation.

> Les éléments en violet sont ceux permettant de lire une critique du raisonnement du juge. Ces éléments restent ici analytiques, ils n'induisent pas tant une critique du raisonnement, vous pouvez aller UN PEU plus loin.

- **Annonce des deux sous-parties (A) et (B) :**

> Cette annonce doit résumer vos arguments essentiels, lesquels doivent se lire dans vos intitulés. Vous devez ici justifier votre titre (I). On doit tout de suite comprendre pourquoi vous choisissez tel ou tel terme dans votre (I). Par exemple, si vous choisissez de parler de la justification lacunaire de la qualification de mission de service public dans le (A), vous pouvez dès ici annoncer les deux arguments qui témoignent de cette idée. Imaginez ces annonces de sous-parties comme un résumé. Les phrases doivent ici être courtes et concises.

- **A) Titre qualifié : collez à l'arrêt = faites ici apparaître solution et/ou raisonnement du juge**

- **Faites ici une annonce des arguments que vous allez défendre** (n'hésitez pas à subdiviser votre (A) en deux (1- et 2-). Ceux-ci peuvent être apparents.

- A la suite de cette annonce, vous sautez une ligne.

- **1 - Argument n° 1 de votre I)A)**

- Vous commencez l'argument de la sous-partie I)A). Pour cela, vous faites :

> une **phrase d'introduction** qui annonce l'argument ;

> ensuite vous **citez l'arrêt** ;

> Et ICI commence **l'analyse** :

- Vous commencez par expliquer la solution : vous faites ici comme un travail d'accessibilité, de lisibilité de la décision. Il suffit ici d'une phrase.

- Ensuite, **vous commentez**, pour cela, deux éléments doivent apparaître :

- L'analyse de la **pertinence de la solution retenue** : (ex : les faits retenus pour qualifier la mission de SP sont-ils pertinents, aurait-il pu retenir d'autres éléments pour aboutir à une autre solution ?).
- **Replacer la solution dans son contexte**, dans le contexte de la matière du droit administratif. Ici, plusieurs solutions sont envisageables :
 - **soit** vous avez des connaissances théoriques et votre argument sera de situer cette solution dans la jurisprudence et/ou dans le contexte législatif ou réglementaire.
 - **soit** vous avez des connaissances plus pratiques et votre argument consistera à analyser des conséquences pratiques de la solution retenue.
 - **Les deux sont possibles parfois.**

> Vous faites une **phrase de conclusion sur l'argument**, laquelle résume votre démonstration.

- **2 - Argument n° 2** (et vous recommencez ici avec la même structure).
- **3 - Argument n° 3** (possible parfois, si vous préférez structurer vos sous-parties en trois arguments, c'est possible, comme dans le plan détaillé).
- **Fin du A), vous concluez** : apportez une plus-value par rapport à votre annonce du A). Montrez que vous répondez à votre A) et à votre I). Reprenez les éléments essentiels et quelques subtilités.
Faites une **phrase de transition**.
- **B) Le B) est constitué de la même manière.**
- A la fin du B :
 - **conclusion du B)**
 - **Sautez une ligne**
 - **Conclusion du I** avec une phrase courte : reprise des éléments essentiels du A) et du B)
 - **Transition** : Il est fort possible que les éléments relevés dans le I) aient une conséquence sur les éléments du II), précisez-le. Cet effort permet de faire une bonne transition.